

Le jour où la France s'est divisée sur le foulard

C'était il y a vingt-huit ans. Fatima Achahboun avait 14 ans. Le 18 septembre 1989, **Ernest Chénrière, le principal du collège Gabriel-Havez de Creil, petite ville déshéritée de l'Oise, décide « au nom du respect de la laïcité » d'exclure l'adolescente d'origine marocaine, sa sœur Leïla et leur camarade Samira Saïdani, toutes deux âgées de 13 ans, car elles refusent de retirer le foulard qu'elles portent depuis quelques mois.**

C'est le premier épisode de ce qui deviendra l'« affaire du foulard », une longue controverse qui divise le pays et déchire la gauche. L'acte fondateur d'un affrontement sur la laïcité au sein du PS, où deux conceptions de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État s'affrontent. Ceux qui réclament une « laïcité ouverte » face à ceux qui la défendent comme la gardienne de l'« identité française » et de l'égalité entre les hommes et les femmes. Ces deux positions ont évolué mais restent aujourd'hui séparées par une ligne de démarcation vivace.

Jusqu'au mois d'octobre 1989, pourtant, l'exclusion des trois collégiennes de Creil n'intéresse personne. Seule une journaliste du Courrier picard fait le déplacement au collège Gabriel-Havez. Dans son article, le principal raconte : « Durant le ramadan, elles refusent par exemple de toucher à la colle, et elles se sont livrées à des scènes d'hystérie dans la cour lors de la mort de Khomeyni. »

Le récit, publié le 3 octobre, est relayé dès le lendemain par Libération. Le quartier déshérité du plateau de Rouher est aussitôt envahi par les médias. L'établissement, coincé entre des barres HLM massives, accueille 876 élèves de 25 nationalités avec une majorité de musulmans – la presse dénombre plus de « 500 musulmans » et « 18 israélites ». « Une mosaïque qui risque de tourner au chaos », commente Paris Match. Pas un jour ne passe sans que le feuilleton creillois n'alimente les premières pages des quotidiens. Plus de 500 articles paraissent dans la presse nationale entre octobre et décembre.

« Les filles ont été abondamment photographiées, se souvient Dominique Rieunier, la professeure de français de Samira. Il y avait des journalistes derrière les buissons. » Les titres des hebdomadaires sont alarmistes : « Fanatisme. La menace religieuse » (Le Nouvel Observateur) et « L'école laïque en danger. La stratégie des intégristes » (L'Express). Les JT se passionnent pour l'affaire. Une séquence est particulièrement ravageuse. Les sœurs Achahboun sont installées dans le sofa du salon familial. Derrière, sur un tableau noir, des versets du Coran sont tracés à la craie. Leur père, la barbe longue et le français hésitant, explique le leur enseigner depuis qu'elles ont 3 ans. Il cite la sourate de la lumière qui impose le port du voile mais il assure n'être pour rien dans la décision de ses filles.

Alors que l'affaire commence à prendre une dimension nationale, Lionel Jospin, ministre de l'éducation, intervient publiquement le 8 octobre pour rappeler que les élèves ont le devoir de « respecter la laïcité en n'affichant pas de façon ostentatoire les signes d'appartenance religieuse ». Mais il ajoute que « l'école est faite pour accueillir les enfants et non pour les exclure ». Pas un instant, il n'imagine que sa déclaration vient de mettre le feu aux poudres. Ernest Chénrière l'accuse d'adopter « un comportement franchement irresponsable » et de favoriser « une victoire locale à Creil, mais aussi nationale et internationale pour les musulmans ». À droite, comme à gauche, on dénonce le laxisme du gouvernement.

Le Monde - le 03 février 2017